

DEVENEZ

MECANICIEN EMBARQUE JUSQU'A UNE PUISSANCE DE 250 KW

Le brevet de mécanicien 250 kW permet de naviguer sur des navires d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW armés au commerce (navires de transports de passagers, navires de transports de marchandises, navires de services et portuaires...), à la pêche, à la plaisance ou aux cultures marines.

CONDITIONS D'ADMISSION D'ENTREE EN FORMATION

- > Avoir 18 ans au moins au jour d'entrée en formation ;
- > Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale
- Etre titulaire d'une attestation de natation (50 m départ plongée), et
- Au préalable justifier de l'une des conditions suivantes :
 - Avoir une qualification professionnelle d'un niveau au moins équivalent au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation, validée ou non par un diplôme
 - Etre titulaire du certificat de matelot pont, du certificat de matelot de quart passerelle, du certificat de marin qualifié pont ou de tout titre permettant d'exercer des fonctions aux niveaux d'appui, opérationnel ou de direction au pont
 - Etre titulaire d'un diplôme, d'une attestation ou d'un titre reconnu pour être admis à suivre le cursus de formation menant à la délivrance du certificat de matelot pont ou du diplôme de capitaine 200

DUREE DE LA FORMATION

Rythme hebdomadaire : 36 heures
Durée de la formation : 116 heures
Nombre de semaines : 3 et 1 jour

CONTENU DE LA FORMATION

Matières	Durées
Module M1-1 – Machines Marines	
Moteur diesel et à allumage commandé 33h	33 h
Moteurs hors-bord 21h	21 h
Auxiliaires 15h	15 h
Sécurité 3h	3 h

Module M2-1 – Electricité	
Lois générales de l'électricité 25h20	33 h
L'électricité à bord 18h40	21 h



ENTREZ DANS LE MONDE DES METIERS DE LA MER





CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME

- > avoir suivi et acquis les modules par évaluations :
 - ↑ Module M1-1 machines marines
 - ↑ Module M2-1 électricité
- avoir acquis le certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) ou détenir le certificat en cours de validité

CONDITIONS D'OBTENTION DU BREVET

- Avoir 18 ans au moins le jour du dépôt de sa demande de brevet
- > Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale
- > Etre titulaire du diplôme et certificat suivants :
 - Du diplôme de mécanicien 250 kW
 - Du certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) en cours de validité

PREROGATIVES DU MECANICIEN 250 KW

Le brevet de mécanicien 250 kW est un titre monovalent qui permet d'exercer des fonctions aux niveaux d'appui, opérationnel et de direction avec les fonctions suivantes sur les navires d'une puissance inférieure à 250 kW :

- Officier chargé du quart à la machine
- Second mécanicien
- Chef mécanicien

Il fait partie des modules à acquérir pour l'obtention du capitaine 200.

EVOLUTION POUR LE MECANICIEN 250 KW

- Mécanicien 750 kW
- Mécanicien 3000 kW
- Mécanicien 8000 kW
- Mécanicien illimité

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET POUR POSTULER:

GIEP-NC

Groupement pour l'Insertion & l'Evolution Professionnelles

Adresse:

38, Avenue James Cook BP 10013 - 98805 Nouméa Cedex

Téléphone : (+687) 28 78 63

Courriel: mer@giep.nc

www.giep.nc

